ALEXANDRE MEUNIER

APPRENTI POMPIER

Résidant de Saint-Lucien et embauché au mois d'août, Alexandre fait maintenant partie du service comme pompier apprenti pour une période d'un an.

Alexandre pourra effectuer des tâches à l'extérieur du périmètre d'intervention pendant son année de probation. Ses tâches seront d'aider les pompiers à bien se préparer et aussi effectuer les demandes du PC (Poste de Commandement).

Lorsque sa probation sera terminée, il sera inscrit à la formation de « Pompier 1 » pour devenir pompier. Cette formation est d'une duré de 306 heures.

